



# BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2023 / 2024

## ARBITRES

*Délégation du Roannais*

Tél : 04-77-44-51-96

Réunion du 25 septembre 2023

**PV N° 7 DU SAMEDI 30/09/2023**

- Responsable C.A. : Tonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
- Membres : MM. Nordine BEZZAH – Léo DUSSUD - Yann DUSSUD - Jean-Luc GAILLARD – Jean-Claude LIGOUT
- Désignations Seniors : Nordine BEZZAH 06 42 58 50 13
- Désignations critères : Jean-Luc GAILLARD 06 78 90 50 28
- Secrétaire arbitres seniors et jeunes : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER : 07 63 17 10 40 – mail : [bchandelier@loire.fff.fr](mailto:bchandelier@loire.fff.fr)
- Responsable Observation et Validateur rapport Nord / Sud : MARY Cédric 06 1732 72 03

### INFO IMPORTANTE AUX ARBITRES

Messieurs les arbitres, attention de bien vérifier vos désignations jusqu'à la fin de la semaine, car vous pouvez être désigné au dernier moment.

### INDISPONIBILITES

- M. MATOUSSI Medhi : les 1,7,15,22,28 et 29 octobre ; les 5,12,18,19 et 26 novembre ; les 3,9,10,17,24 et 30 décembre ; le 20 janvier 2024 ; le 10 février ; les 2 et 23 mars ; le 13 avril ; les 4 et 25 mai
- M. BEN SADDIK Rachid : les 7 et 8 octobre : indisponibilité tardive, sanction à venir (2<sup>ème</sup> fois)
- M. CORNET Jean Michel : le 15 octobre indisponibilité tardive, sanction à venir
- M. LOISY Sylvain : du 1<sup>er</sup> au 5 novembre et le 11 novembre
- M. SABALY Mouhamadou : du 24 au 26 novembre
- M. TAGAND Fabrice : du 4 au 5 novembre
- M. JACQUET Michel : jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre : prompt rétablissement.

### COURRIERS REÇUS

- M. JACQUET Michel certificat médical, prompt rétablissement
- Bellette : courrier reçu, dossier transmis à la commission de discipline du District de la Loire

### CONVOCATION

M. HASSOUN Taoufik est distrait de désignation jusqu'à comparution.

### INFOS

Lors de la clôture de la tablette une ligne anomalie peut apparaître  
Ce match requiert la saisie des règlements locaux.  
Il faut descendre en bas à droite dans l'onglet infos et mettre RAS, dans la case et valider.

### INFORMATIONS DU CTDA

- Consulter la liste des observateurs ainsi que l'affectation des groupes d'arbitres dans votre Portail Des Officiels > Onglet "Documents"
- Corrigé du questionnaire annuel en ligne dans la rubrique "actualités" de l'onglet "arbitrage"
- Rappel sur l'utilisation du carton blanc : l'exclusion temporaire ne peut être signifiée au même joueur qu'une seule fois durant le match. Un carton blanc ne pourra pas être adressé après un carton jaune.
- Il est impératif de consulter vos désignations sur votre Portail Des Officiels (PDO) : <https://officiels.fff.fr>. L'application "Officiels" (iOS & Android) reste une option de consultation.



# BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2023 / 2024

ARBITRES

*Délégation du Roannais*

Tél : 04.77.44.51.96

- Le document "Directives Saison 2023-2024" est téléchargeable dans la rubrique "DOCUMENTS ARBITRES".
- Les observateurs accompagnants les nouveaux arbitres stagiaires doivent remplir un rapport d'accompagnement disponible sur PDO > Documents > District. **A noter : sans rédaction du rapport d'accompagnement du nouvel arbitre, l'action sera comptabilisée comme nulle.**
- Le rassemblement arbitre futsal aura lieu le lundi 9 octobre 2023 de 19h à 21h au siège du District.

## **Rappels des règlements :**

\* **En Coupe de Loire Seniors + Coupe Valeyre/Léger :** en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire du match (hormis pour la finale), une prolongation de 30 minutes, divisée en deux périodes de 15 minutes, sera disputée de la manière suivante : après les 90 minutes, l'arbitre ordonne un repos de 5 minutes et procède à un tirage au sort pour le choix du camp ou du coup d'envoi. Après les 15 premières minutes, les joueurs changent de camp, mais l'arbitre n'accorde pas de repos. En cas de résultat nul à l'issue de la prolongation, les équipes se départagent par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

\* **En Coupes de la Loire des Jeunes :** en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire du match, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

\* **Toutes les Coupes Féminines :** en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire du match, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par le règlement de la compétition.

Pour consulter l'ensemble des règlements des compétitions du District, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/statuts-et-reglements/>

- **Rappel disciplinaire** : Lorsqu'un arbitre adresse un second avertissement à un joueur au cours de la rencontre, un rapport disciplinaire écrit est attendu par l'arbitre.

- Ligne téléphonique du CDTA : 07.63.17.10.40

---

## **NOTES AUX ARBITRES**

### **Rapport disciplinaire**

**Messieurs les arbitres, pour vos rapports de match, uniquement en cas de carton rouge, merci de les saisir OBLIGATOIREMENT sur votre portail OFFICIEL dans les 48h MAXI. (faire vos rapports par ordinateur car beaucoup de rapports ne nous parviennent pas lors de la saisie sur votre téléphone)**

**La C.A. rappelle à tous les arbitres que seules les exclusions (directe ou 2 avertissements, incidents de match (avant, pendant, après...)) ou tout évènement particulier qui doit être porté à la connaissance de la Délégation, doivent faire l'objet d'un rapport détaillé. Il n'est pas nécessaire de faire un rapport pour les simples avertissements.**

**- LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 3 SEMAINES A L'AVANCE. Le règlement intérieur sera appliqué en cas de non-respect.**

- Lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match amical, vous devez OBLIGATOIREMENT en avvertir votre désignateur, via un sms.

- Pour toutes rencontres, les joueurs et arbitres, porteurs de lunettes, doivent impérativement être munis de lunettes adaptées sous peine de ne pas jouer la rencontre.

- Pour les remplacements des joueurs, n'oubliez pas de les notifier sur la tablette ou la feuille de match.

- Les drapeaux BIP seront désormais disponibles sur **RESERVATION OBLIGATOIRE** par mail (mail de la Délégation : [delegation-roanne@loire.fff.fr](mailto:delegation-roanne@loire.fff.fr)) pour le lundi à 17h (dernier délai).

Les drapeaux devront être retirés le lundi avant 18 h. La location sera de 3 euros.

Le retour se fera OBLIGATOIREMENT le lundi suivant, avant 17h.



# BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2023 / 2024

## ARBITRES

*Délégation du Roannais*

Tél : 04-77-44-51-96

Les drapeaux sont accessibles à TOUS LES ARBITRES, sans exception, centraux ou assistants.